Année scolaire 2014/2015

Compagnie Théâtre du collège Aramont.
« Des étoiles dans les yeux »

Contrat d'engagement à l'atelier THEATRE

Le présent contrat est à lire avec la plus grande attention et dans le détail, merci par avance…

L'aventure continue…

Le mot de Madame La Principale.

Madame , Monsieur,

Après information, votre enfant a décidé de participer aux activités de **la Compagnie Théâtre du collège.** Il s'agit bien d'un engagement fort, pour **toute** l'année scolaire, et pour **toutes** les activités de l'Atelier. Il convient de mesurer l'importance de cet engagement, particulièrement au niveau de la charge de travail qu'imposent la préparation et la présentation d'un spectacle en fin d'année scolaire. Certaines périodes de l'année nécessitent une bonne organisation tant au niveau de la vie personnelle que scolaire. Nous avons besoin du soutien des familles pour aider les jeunes dans les moments délicats. (Baisse de motivation, apprentissage des textes et travail personnel, tenue d'un cahier de suivi, gestion de la scolarité en parallèle, fatigue …). Une forte assiduité est nécessaire pour la réussite de chacun et de l'atelier. L'apprentissage des textes et la préparation matériel (costumes, accessoires) nécéssitent de l'anticipation. Trop d'élèves s'y prennent trop tard et mettent en danger leur travail et surtout celui de la troupe. Cette idée de TROUPE est a mettre en avant…

En s'engageant, chacun doit avoir pleinement conscience de sa décision. Elle implique un investissement émotif et temporel. Par ailleurs la relation liant les intervenants doit avoir comme objectifs communs, bien sur un projet final, mais aussi une volonté positive et la recherche du plaisir partagé autour de ce projet.

Il ne saurait être question de négocier, des délais, des comportements de politesse de base, des réajustements par rapport aux engagements…

Chacun gère son calendrier et informe les professeurs au plus tôt.

Une logique de compagnie :

Le groupe, la troupe dans lequel chacun apporte sa contribution dans un plaisir partagé.

Le PROJET :

Formation de l'acteur.
Découverte des lieux de diffusion de culture de la régon.
Travail en partenariat avec une compagnie professionnelle.
Rencontres avec des professionnels. (Comédie, chant, danse, techniciens).
Monter un projet de spectacle de fin d'année.
Participation à des évenemnts dans l'année scolaire.

En conséquence :

PRESENCE : La présence de chacun est indispensable à toutes les séances de travail, et à **toutes** les activités de l'atelier. Les absences (Justifiées par des motifs importants) seront annoncées au plus tôt afin de nous organiser. Les aménagements possibles se font en début d'année.

Madame BARDE Principale du collège d'Aramont.

Les activités de l'Atelier Théâtre:

Rappel du fonctionnement:

Merci de cocher les cases.

☐ **L'audition :** Après une réunion d'information, les élèves participent à une audition. C'est l'occasion d'être confronté « en acte » à la réalité de l'atelier. A la suite de l'audition, les parents sont informés du fonctionnement de l'atelier (présence obligatoire).
Il n'y a pas d'objectif de selection, pour autant l'élève devra faire la preuve de la préparation de l'audition.

☐ **Les cours:** Tous les vendredis soir , de 17h15 à 19h00. Encadrés par M DECORET.

☐ **Les répétitions:** Plusieurs fois dans l'année (En présence de **comédiens professionnels** ou d'anciens acteurs de l'atelier). En général le vendredi soir jusque 20h.
Exceptionnellement un autre jour de la semaine ou le mercredi après-midi (1 ou 2 fois) ou le samedi matin (1 ou 2 fois).

☐ **Les spectacles:**
1) Les jeunes comédiens assistent à 6 à 8 spectacles dans l'année.
Les spectacles ont lieu le soir en semaine ou et/ou la journée pendant les cours. Ici encore il convient de s'organiser pour le travail
2) Les jeunes assistent à des spectacles présentés à la salle intercommunale Dagobert.
3) Les jeunes assistent au spectacle du collège de Pont Sainte Maxence.

Il sera demandé aux familles le remboursement des frais du spectacle en cas d'absence, soit 10 €.

☐ **Les spectacles de fin d'année:** (En général mi juin). 5 jours de répétitions et spectacles
Prévoir jusqu'à 5 représentations. (pour les élèves du collège et le public).

☐ **STAGE :** Pas de stage cette année, les interventions des partenaires se feront sur 5 jours entiers répartis sur l'année.

☐ **Suivi du travail:** Les ateliers se prolongent par un travail personnel. (lecture et écriture de textes, apprentissage de texte, préparation de scène, tenue du cahier de suivi (LUTIN)...).
Il est convenu que l'engagement en classe **de 4ème sous-entend l'engagement en classe 3ème.** La participation à l'atelier est tout à fait compatible avec la préparation du brevet des collèges dans de bonnes conditions. Depuis la création de l'atelier, tous les élèves de 3ème de l'atelier ont obtenu le brevet des collèges.

☐ **Le cahier de suivi:** **(Le lutin).** Sur ce cahier votre enfant note les textes, ses impressions , **les informations**, colle des photos ... Nous attachons de l'importance à la bonne tenue de ce cahier que votre enfant apportera à chaque séance de l'atelier, et conservera plusieurs années.

☐ **Informations:** Vous êtes informé par écrit du calendrier de travail de l'atelier. Nous demandons le plus souvent de nous retourner un coupon réponse. Merci en retour de nous informer au plus tôt de toute situation particulière.

☐ **Circulation de l'information :** Les informations en direction des familles passent par l'intermédiaire des élèves de l'atelier. Il est de **leur responsabilité** que ces informations arrivent aux familles et que les réponses écrites nous parviennent. Nous communiquons les informations de manière écrite (fiches à nous retourner) ou de manière orale (dans ce cas les élèves doivent les noter sur le lutin, l'agenda ou le carnet de correspondance).

☐ **Utilisation des portables :** Pour ce qui est de l'utilisation des portables et des apareils électroniques, le règlement intérieur du collège est la référence. Toutefois en dehors du temps scolaire, une certaine souplesse est possible, tant que cela reste en conformité avec l'esprit du règlement scolaire et avec l'accord des professeurs.

☐ **Sanctions:** Le non respect du contrat peut amener les responsables de l'atelier à prendre des sanctions.
Nous attachons de l'importance à être prévenus en cas d'absences, qui seront justifiées par des motifs graves ou de santé. Ne pas avoir cours l'après-midi précédant les cours ou répétitions ou spectacles ne sera pas considéré comme une excuse valable. Les activités de l'atelier théâtre et les autres engagements de votre enfant (danse, musique, sports...) devront être compatibles.

☐ **Le coût de la participation aux frais**: *70 €, entrées des spectacles compris. La compagnie est aidée par le FSE, les parents élèves, la CCBA, le conseil général... En cas d'absence à un spectacle, il conviendra de vous aquitter du montant de la place non occupée (Soit 10 euros). 30€ pour Macbeth (hors organisation collège)*
Les familles peuvent bénéficier de l'aide du fond social du collégien qui prend en charge tout ou partie du financement.
Prendre contact avec nous.

☐ **Inscriptions :** Les inscriptions sont par principe ouvertes à tous (pas d'exigence de niveau). Cependant le nombre de place étant limitées, la priorité sera donnée à l'inscription aux anciens de l'atelier, aux élèves de 6ème, aux jeunes les plus motivés.
RAPPEL : En classe de 4ème, on s'engage pour deux ans. (voir plus haut).
Des entretiens pourront être envisagés.

☐ **Cas particuliers :** Il appartient aux familles d'informer chaque professeur des situations particulières (Dispenses médicales mêmes partielles, prises de médicaments, situation personnelle...).

Pour info: Nous encourageons les familles à s'organiser pour le transport des enfants pour le retour après les cours ou les spectacles.

Didier Decoret

LE TRAVAIL PERSONNEL DE DEBUT D'ANNEE .

Le temps à consacré est très faible. (Vraiment très faible).
Il s'agit d'avoir en mémoire quelques textes, sènes, chansons et répliques qui nous servent de support au travail.
Cela peut permettre aussi de :

Trouver des univers de jeu.
Découvrir des auteurs.
Augmenter sa palette de jeu.
Savoir faire des recherches.
S'impliquer personnellement.

Pour les 1ère années.

5 phrases (MONOLOGUES). Donc il y a des JE dedans. **(A savoir dès la première semaine)**
Plutôt du répertoire de théâtre.
Dans 5 atmosphères (emotions, sens, etc) différentes.
Se doit être des phrases fortes émotionnellement. Assez longues pour un travail correct.

1 scène. Du répertoire. 5 à 10 lignes. Un MONOLOGUE. **(Dès la deuxième semaine)**

1 texte. (Histoire ou conte). **Pour la 2ème semaine d'octobre**
Environ une vingtaine de ligne (ou un conte dans son entier).

Une chanson. (Dès la troisième semaine).
Il faut une chanson dans laquelle vous êtes à l'aise techniquement. Avoir la bande son (chant et Karaoké).

Toutes ses demandes sont envoyées au plus tôt par mail à didier.decoret@wanadoo.fr

Pour les autres 2ème, 3ème, 4ème ANNEES.

La même chose :
Donc :
Soit vous augmentez chaque année votre travail en quantité (Plus de répliques, de scènes, de textes).
Soit vous augmentez en qualité. Votre scène (la même) s'allonge, vous connaissez un conte par cœur, etc...

Le MIEUX, LES DEUX.

Compagnie Théâtre du collège Aramont.

« Des étoiles dans les yeux »
DE BONNES NOUVELLES...
L'AVENTURE CONTINUE...

FICHE D'INSCRIPTION. 2014 2015

NOM : Prénom : Classe :

Adresse :

Tel Elève : Courriel :

Nom Père : tel DOM : tel PORT : Courriel :

Nom Mère : tel DOM : tel PORT : Courriel :

TRANSPORT : Pour les spectacles.
Pour des questions de coût, de simplicité, et de convivialité (implication des familles), dans le respect de la règlementation et avec une éxigence stricte et prioritaire de la sécurité, nous envisageons dans certains cas d'emmener les élèves de l'atelier aux spectacles en véhicules personnels.
Pour les professeur et personnels de l'éducation nationale, il suffit d'avoir l'autorisation rectorale.
Pour les parents d'élèves il faut vérifier si le contrat d'assurance comprend une clause « transport d'enfants dans véhicule personnel ». C'est une situation courante, qui permet à bon nombre de bénévoles de transporter des adhérents dans leur association (sportive ou culturelle).

Cas particuliers : Il appartient aux familles d'informer chaque professeur des situations particulières (Dispenses médicales mêmes partielles, prises de médicaments, situation personnelle, PAI...).

Je signale le problème particulier suivant:

Le.....

Signature :

Contrat à retourner sans délai aux professeurs de l'atelier

CONTRAT D'ENGAGEMENT
A L' ATELIER THEATRE DU COLLEGE D' ARAMONT.

J' autorise les accompagnateurs à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgences (Soins divers, hospitalisation, etc...) sous réserve d'être informé dans les délais les plus brefs. Les enseignants ne sont pas tenus de rester avec les jeunes au delà de l'heure annoncée dans les convocations.

Il appartient aux familles d'informer chaque professeur des situations particulières (Dispenses médicales mêmes partielles, prises de médicaments, . . .)

J'autorise le collège à photographier mon enfant dans le cadre des activités théâtre à publier ces photos dans le but d'assurer la promotion de l'Atelier ou de l'établissement. EX: site internet du collège, expo, journaux...

Année scolaire 2014/2015

Je demande que :

Nom de l'élève .....

Soit inscrit à la compagnie théâtre du collège pour toute l'année 2014/2015 et 2015/2016 (Pour les 4è).

Nous avons lu avec attention le document ci-dessus et en acceptons tous les termes.

Notre signature ci-dessous vos accord pour toutes les activités de l'atelier, y compris les sorties, dates...

Nous informerons au plus tôt les responsables de l'atelier en cas d'empêchement majeur, et prendront en charge le coût de la place de spectacle non occupée (soit 10 E) en cas d'absence. 35€ pour Macbeth

Calendrier prévisionnel. S'il y a des modifications vous en serez informés. Dans le cas inverse, il n't aurapas de rappel.
Spectacle 1: **Vendredi 17 octobre.** Poussières de vie à Pont départ collège 18h30 retour vers 20h45.
Spectacle 2 : **Mardi 25 novembre.** Dans la peau de Cyrano à Margny départ collège 19h30 retour vers 21h45.
Hors organisation collège. **Samedi 13 décembre.** Macbeth. Compagnie Théâtre du soleil, A mnouckine à vincennes Retour vers 1h
Spectacle 3 : **Jeudi 22 janvier.** R et J Compagnie Los Figaros à Margny départ collège 19h30 retour vers 22h15.
Spectacle 4: **Vendredi 13 février.** L'avare à Pont départ collège 19h30 retour vers 22h15.
Spectacle 5 : **Jeudi 19 février.** Friends à Margny départ collège 19h30 retour vers 22h.
Spectacle 6 : **Samedi 28 mars.** L'art du rire à Nogent départ collège 20h retour vers 22h15.

Journées banalisées dans l'année (les élèves n'assistent pas aux cours et rattrapent au plus le travail et les devoirs).
J1 Vendredi 7 novembre.
J2 Jeudi 15 janvier.
J3 Vendredi 13 février.
J4 Mardi 17 mars.
J5 Lundi 13 avril.

Semaine de répétitions / représentations (Merci de ne pas mettre de rdv et autres obligations, présence obligatoire toute la semaine).
Du Lundi 8 juin 8h30 au Vendredi 12 juin après la dernière représentation et le rangement fait.

Semaine du 10 au 14 novembre « Paroles de poilus » Lecture des élèves au collège. Le midi.
PROJET : Un mercredi après-midi dans l'année. Lecture de contes à la maison de retraite.

Je joins un chèque de 70 euros (Pour participation aux frais) à l'ordre du FSE collège Aramont.

Le contrat ci-dessus est validé dans son entier et n'est pas amendable.

Mme La Principale : L'élève: Les parents: Les professeurs:

Merci à vous
Didier Decoret

A retourner sans délai au professeur de l'atelier.

Attention !!!

Le spectacle du 13 décembre à la Cartoucherie à Vincennes
MACBETH mis en scène par A Mnouchkine.
N'est pas organisé par le collège.

Il s'agit, compte tenu de la qualité du spectacle et de son intérêt, d'une initiatiative des familles, le transport se fera en véhicules personnels.

Chaque élève de l'atelier y est convié et doit préciser dès le début d'année sa participation, afin de réserver les places.
Il n'y a pas de surcoût à la participation à ce spectacle.
Toutefois les frais sont de 30€ environ par enfant et devront être assumés par les familles
en cas d'absence et / ou de désistement.

Il sera précisé les coordonnées des chauffeurs et l'heure exacte de départ ultérieurement.

Mon enfant……..

Assistera au spectacle « MACBETH » Le 13 décembre à la Cartoucherie à Vincennes 19H

Le transport est assuré par les parents eux-même.

Je prend note qu'il ne s'agit pas d'une organisation du collège, mais d'une initiative des parents eux-même à titre privé.
M Decoret assure, en tant que personne privée, la coordination du projet pour plus de facilité.

Le :

M ou Mme……..

Signature :

Atelier théâtre du collège.
A Coller dans le carnet de liaison et noter sur vos agendas.

Calendrier prévisionnel. S'il y a des modifications vous en serez informés. Dans le cas inverse, il n'y aura pas de rappel.

LES SPECTACLES :

Spectacle 1: **Vendredi 17 octobre.** Poussières de vie à Pont départ collège 18h30 retour vers 20h45.
Spectacle 2 : **Mardi 25 novembre.** Dans la peau de Cyrano à Margny départ collège 19h30 retour vers 21h45.
Hors organisation collège. **Samedi 13 décembre.** Macbeth. Compagnie Théâtre du soleil, A mnouckine à vincennes Retour vers 1h
Spectacle 3 : **Jeudi 22 janvier.** R et J Compagnie Los Figaros à Margny départ collège 19h30 retour vers 22h15.
Spectacle 4: **Vendredi 13 février.** L'avare à Pont départ collège 19h30 retour vers 22h15.
Spectacle 5 : **Jeudi 19 février.** Friends à Margny départ collège 19h30 retour vers 22h.
Spectacle 6 : **Samedi 28 mars.** L'art du rire à Nogent départ collège 20h retour vers 22h15.

Journées banalisées dans l'année (les élèves n'assistent pas aux cours et rattrapent au plus le travail et les devoirs).

J1 Vendredi 7 novembre.
J2 Jeudi 15 janvier.
J3 Vendredi 13 février.
J4 Mardi 17 mars.
J5 Lundi 13 avril.

Semaine de répétitions / représentations (Merci de ne pas mettre de rdv et autres obligations, présence obligatoire toute la semaine).
Du Lundi 8 juin 8h30 au Vendredi 12 juin après la dernière représentation et le rangement fait.

Semaine du 10 au 14 novembre « Paroles de poilus » Lecture des élèves au collège. Le midi.
PROJET : Un mercredi après-midi dans l'année. Lecture de contes à la maison de retraite.

Signatures :

Les parents Madame Barde Monsieur Decoret Madame Salvi

AUDITIONS THEÂTRE 2014-2015.

Nous avons le plaisir de t'informer du calendrier de l'Atelier Théâtre du collège du début d'année.

Des auditions seront organisées avant les inscriptions à l'Atelier Théâtre du collège.

Présentation de l'atelier aux nouveaux.

Présence des anciens obligatoire

Le 18 septembre de 13h05 à 13h55

AUDITIONS

Vendredi 19 septembre de 17h15 à 19h00

1ère séance (Pour tous, nouveaux et anciens)

Présentation et explication de l'audition.

Vendredi 26 septembre de 17h15 à 18h30

AUDITIONS pour TOUS.

18H30 INFORMATION DES FAMILLES

Présence obligatoire des parents.

Signature des contrats.

Il ne s'agit pas de juger la prestation des élèves. Il ne s'agit pas non plus d'une sélection.
Il n'est pas nécessaire de faire une bonne prestation.

Tous les candidats ayant **préparé** l'audition, et ayant complété et signé le contrat d'engagement seront retenus.
Sous réserve de places disponibles.

CONTENU DE L'AUDITION :

Pour tous : Pensez à la mise en scène (musique, costumes, décor, accessoires etc...).

Anciens :

Un monologue du répertoire classique. (Maximum 1mn 30).

Et Une prestation libre. (Pas de sketch connu, dans ce cas l'audition est arrêtée immédiatement). (Max 1mn 30).

Nouveaux :

Un texte du répertoire (Max 1mn 30).

Une chanson (Extrait).

Prestation corporelle (Danse, mime,...).

On soignera les entrées et sorties de scène, chaque prestation a un début et une fin.

Vous vous présenterez en personnage. (Maquillage, costumes etc... recommandés).

Didier